PLACE de la MEDIATION

FORMULAIRE D'INSCRIPTION- Année 2011

Certificat de

CONSEILLER EN PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

SESSION CHOISIE :

Du …….. au ……..

- **PARTICIPANT**

Nom, prénom……

Service …….. ……...

Tél. : …… Fax …… Mail……

- **RESPONSABLE DU SUIVI DE L'INSCRIPTION**

M/Me/Mlle
……

Fonction…….Service……

Tél. :……Fax ……Mail…….

Société/établissement : ……. Nombre de salariés : ……..

Adresse ……

Code postal ……Ville…….

SIRET …… NAF/Activité …….....TVA intracommunautaire…….....

- **SIGNATURE/CACHET**

Je soussignée …….déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Place de la Médiation (sté Immédiation) : 18-22, rue d'Arras – 92000 Nanterre
Tél. : 01 47 80 83 70. Mob. : 06 21 57 64 53.vcontact@placedelamediation.com. Site : www.placedelamediation.com.
SIRET : 504 539 941 00014 – Code APE : 7021Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 11 92 16 839 92 auprès du Préfet de la région Ile-de-France.

PLACE de la MEDIATION

FICHE DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE- Année 2010-2011

Certificat de

CONSEILLER EN PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PARTICIPANT

Nom, prénom……

Date et lieu de naissance ……

Adresse : ……

Code Postal…… Ville ……

Tél (journée) : ……Tél. portable ……...

E-mail : ……..

Etes-vous actuellement en poste ? …….

Si oui, quelle est votre fonction ? ……..Service : ……

Nom de votre employeur …….

Adresse :…….

- **LE PROJET DE FORMATION**

- Merci de présenter brièvement votre projet et vos motivations pour cette formation (joindre un CV).
- Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ?
- Comment avez-vous connu cette formation : Site Internet ? Mailing ? Article de presse ? Contact personnel ?

Dossier à retourner à l'adresse ci-dessous avec un acompte de 796 euros (soit 20% du montant total de la formation) à l'ordre de Immédiation Sarl. La demande ne sera enregistrée qu'à réception de cet acompte.

Place de la Médiation (SARL Immédiation) : 18-22, rue d'Arras – 92000 Nanterre
Tél. : 01 47 80 83 70. Mob. : 06 21 57 64 53 - contact@placedelamediation.com. Site : www.placedelamediation.com.
SIRET : 504 539 941 00014 – Code APE : 7021Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 11 92 16 839 92 auprès du Préfet de la région Ile-de-France.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Enregistrement de la demande
Retournez le dossier d'inscription rempli (bulletin d'inscription + fiche de candidature individuelle) à : Sté Immédiation, service formation, 18-22 rue d'Arras, 92 000 Nanterre, accompagné d'un **acompte de 796 euros** par chèque à l'ordre de : Sté IMMEDIATION, ou par virement bancaire (pour le RICE nous contacter).

Confirmation d'inscription
Le montant total de la formation s'élève à 3980 euros net (TVA non applicable). **Pour enregistrer l'inscription, un acompte de 20% devra être versé, soit 796 euros. Etant donné la durée de la formation, l'inscription définitive ne sera enregistrée qu'à réception du solde, et ce, au moins une semaine avant le premier jour de la formation**.
L'inscription complète donne lieu à l'établissement d'une convention de formation.

Fiche de candidature individuelle
L'inscription doit être accompagnée d'une fiche de candidature dûment remplie, accompagnée du curriculum vitae du participant.

Programme de la formation
Le programme de la formation sera communiqué aux participants après leur inscription et règlement de l'acompte, environ deux semaines avant le début de la formation.

Délivrance du Certificat de Conseiller en Prévention des Risques Psychosociaux :
Le certificat est délivré à l'issue de la formation de 56 heures (hors travail personnel) sanctionnée par un questionnaire d'évaluation finale et la rédaction de deux travaux écrits (voir détails dans le dossier de présentation du certificat).

Annulation ou report d'inscription
Jusqu'à deux semaines avant la date de la session, le remboursement des droits d'inscription se fera déduction faite d'une retenue de 20%. Après cette date, les frais de participation seront dus en totalité. Le participant pourra cependant se faire remplacer ou maintenir son inscription pour une date ultérieure.
Toute annulation devra être confirmée par écrit (un accusé de réception vous sera ensuite adressé).
En cas d'impossibilité majeure d'assister à l'un des jours de la formation, il est éventuellement possible de participer à un autre module de la session suivante, sous réserve d'un nombre de participants suffisant. Aucun remboursement ne sera effectué si le participant ne retient pas cette option.
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, en cas de circonstances indépendantes de leur volonté.

Lieu de la formation :
La formation se déroule de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h à 17 h30.
Le lieu exact vous sera communiqué 15 jours avant la formation.
Les frais de participation incluent les pauses café du matin, les déjeuners et les supports pédagogiques. Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge du participant.